



# Parti Communiste Révolutionnaire de France



## ***Ordonnances Macron sur le Code du Travail :*** **Guerre ouverte aux travailleurs !**

Pile je gagne, face tu perds... Sans surprise, le jeudi 31 août 2017, le gouvernement a dévoilé son projet scélérat visant à liquider le Code du Travail, en aggravant la Loi El Khomri (dite « Loi Travail »). Les patrons exultent, car toutes leurs revendications sont satisfaites. Le patronat, grand, moyen et petit, est libéré des dernières contraintes légales qui entravaient sa volonté d'exploiter les salariés comme bon lui semble.

Depuis des décennies, le rapport de force est en faveur de la bourgeoisie et du patronat, qui exercent leur dictature avec une violence de plus en plus accrue. Leur agressivité s'explique par le fait qu'ils éprouvent des difficultés à réaliser le profit maximum à cause de la crise du capitalisme, malgré quelques embellies éphémères.

L'élection de Macron résulte de cette situation. Son objectif ne vise pas simplement à aménager le système pour adoucir les règles et les conditions d'exploitation du salariat. Au-delà des aspects techniques de cette contre-réforme, il faut s'intéresser au fond politique du projet gouvernemental et à ses conséquences sur la classe ouvrière et sur ses capacités de riposter.

### **Code du Travail, une « mort sur ordonnances »**

Les ordonnances présentées et détaillées par le Premier ministre et la Ministre du travail portent l'estocade au Code du Travail : celui-ci s'est nourri, au long du siècle dernier, des luttes de la classe ouvrière organisée dans une CGT puissante, avec un Parti Communiste qui posait la question de l'alternative : remplacer le capitalisme par le socialisme !

Ces ordonnances reposent sur un mensonge : l'entreprise n'appartiendrait pas au Capital, mais serait un cadre de vie et de travail neutre ! Elles en font une zone de non-droit, où les rapports de subordination sont sous l'autorité exclusive des dirigeants. Désormais, les employeurs disposent de tous les moyens pour généraliser sans entraves ni contraintes la flexibilité et précariser l'emploi, supprimer le contrat de travail, baisser les salaires, augmenter le temps de travail, diluer les problématiques de santé et sécurité, procéder librement à des licenciements collectifs et individuels.

La mort sur ordonnances du Code du Travail vise à faire payer la crise aux travailleurs, mais à un degré de surexploitation supérieur. Nous assistons à une offensive économique réactionnaire sur toute la ligne. Ce n'est pas propre à la France. Le capitalisme impérialiste soumet toutes les activités humaines de la planète aux lois du marché et à la surexploitation. Il faut en finir avec les illusions sur le « capitalisme humanisé » promu par le PCF, et avec celles du syndicalisme de concertation entre « partenaires sociaux », cher à la Confédération Européenne des Syndicats (CES), dont la CGT doit se retirer !

### **Renforcement des prérogatives du syndicalisme de collaboration de classe**

Le credo politique de Macron et de son gouvernement est d'adapter le travail du salarié à la "compétition mondiale". Ainsi, le remodelage de la société passe par un bouleversement des conditions et des formes de travail, l'objectif étant d'adapter la production aux besoins du marché en disposant de la force de travail à moindre coût.

Pour réussir ses réformes, Macron a besoin de pro-



[www.pcrf-ic.fr](http://www.pcrf-ic.fr)



**Contact :**

**Les Amis d'Oulianov BP40084  
75 862 PARIS CEDEX 18**

mouvoir la collaboration de classe sous couvert de « dialogue social ». Le but est d'intégrer le mouvement syndical et les travailleurs aux objectifs patronaux pour qu'ils gèrent ensemble les reculs programmés, en s'appuyant sur certaines directions syndicales bureaucratisées et institutionnalisées. La fusion des instances représentatives du personnel (Comité d'entreprise, Délégués du personnel et Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), au sein d'une instance unique, le Comité Social Économique, permettra aux patrons de contrôler et de limiter la liberté de représentation et d'action des salariés, et de créer des « syndicats-maisons ». Les entreprises apporteront leur contribution pour financer le "dialogue social" si cher au MEDEF et à la CFTD au travers du chèque syndical ouvrant la voie à la légalisation de la corruption du mouvement syndical.

### Le syndicalisme de classe à l'épreuve du feu... : il faut l'unité d'action !

À l'évidence, les dispositions prises jusque-là dans le cadre du "dialogue social", pour soi-disant atténuer et corriger les excès de la gestion capitaliste des entreprises, n'ont apporté aucune solution aux problèmes des travailleurs ! Bien au contraire, elles ont contribué à l'augmentation du chômage et de la précarité. Elles ont poussé des millions de personnes dans la pauvreté et l'exclusion. Elles ont permis le versement de plus de 40 milliards de dividendes aux gros actionnaires, et de rendre les riches encore plus riches.

Macron manœuvre pour éviter la constitution d'un front syndical, à l'instar de la forte mobilisation contre la loi El Khomri en 2016, et pour isoler le syndicalisme de lutte de classe.

L'attaque est violente. Le patronat renforce tous ses moyens pour exploiter, licencier et réprimer les salariés les plus rétifs et les militants les plus combatsifs. Cela s'accompagne de nouvelles remises en cause des libertés et du renforcement du caractère autoritaire du pouvoir. Se battre est une nécessité. Les travailleurs se doivent de répondre à cette attaque et à la trahison ouverte des dirigeants des syndicats réformistes qui se démarquent de l'appel de la CGT pour une mobilisation, le 12 septembre 2017, sans perdre de vue le fait que certains secteurs de la CGT, comme dans l'UGICT, sont prêts à rallier les sirènes de la « modernité » capitaliste, comme en témoigne leur position en juin 2016.

Le syndicalisme de lutte de classe est à l'épreuve du feu. Ses militants ont un rôle important et déterminant dans l'encadrement et la conduite du mouvement naissant, en lui donnant des perspectives de lutte au-delà de la journée du 12 septembre.

Le Parti Communiste Révolutionnaire de France appelle à participer à toutes les initiatives visant à mettre en échec les ordonnances scélérates détruisant les droits collectifs des travailleurs, et à balayer les bureaucraties syndicales qui trouvent quelques vertus à la "réforme" du Code du Travail.

Le Parti Communiste Révolutionnaire de France appelle au renforcement politique du camp des travailleurs et à l'unité d'action des organisations du mouvement communiste de France, pour aider à l'émergence d'un front de résistance contre la politique de Macron au service des groupes financiers et monopolistes.

Paris, le 12 septembre 2017

Rejoignez le



**Parti Communiste Révolutionnaire de France**

- Le PCRF fonde sa politique sur le marxisme-léninisme, et conduit le combat quotidien contre le capitalisme, en dénonçant la propriété privée des moyens de production et d'échange et le contenu de classe de l'État bourgeois.

- Le PCRF vise à devenir l'outil d'avant-garde de la classe ouvrière et des couches opprimées, pour conduire la révolution socialiste, instaurer le socialisme dans la perspective du communisme, fondé sur le pouvoir du prolétariat, la propriété sociale et collective des moyens de production et d'échange, et la planification démocratique centralisée.

**Contact :** Par courriel : [ic.pcrf@gmail.com](mailto:ic.pcrf@gmail.com)

**Adresse postale :** Les Amis d'Oulianov - BP 40084 - 75862 PARIS CEDEX 18

Lisez

**INTERVENTION COMMUNISTE**

Prolétaires de tous les pays, Unissez-vous !



**BULLETIN D'ABONNEMENT**

**1 an : 19 €, étudiants, Privés d'emploi : 10 €, Soutien à partir de 30 Euros**

**NOM :** \_\_\_\_\_

**Prénom :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Code postal :** \_\_\_\_\_ **VILLE :** \_\_\_\_\_

**Chèque à l'ordre du PCRF, envoyé à « Les Amis d'Oulianov »**

**BP 40084 - 75862 PARIS CEDEX 18**

**Soutien financier : Faites un don au PCRF (et recevez 66% de réduction d'impôt)**  
**Chèque à l'ordre du PCRF, envoyé à l'adresse ci-dessus**